

Nomination  
Bureau de direction du  
Sénat académique



**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

## **BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE**

---

NATURE : Comité permanent du Sénat académique. Cf. Article 38. *Statuts et règlements*.

MANDAT : Le Bureau de direction du Sénat :

- a) veille à l'application des politiques du Sénat;
- b) dispose des affaires courantes dont il s'acquitte entre les réunions du Sénat;
- c) anime les travaux des comités permanents et spéciaux du Sénat;
- d) établit l'ordre du jour des réunions du Sénat;
- e) accomplit toute autre tâche que lui délègue le Sénat.

NOMBRE : 7 membres.

QUORUM : 4 membres.

DURÉE DU MANDAT : 3 ans pour membres élus; 2 ans pour les étudiantes ou les étudiants.

Nonobstant ce qui précède, le mandat d'un ou d'une membre se termine lorsqu'il ou elle perd sa qualité de sénateur ou sénatrice.

<u>COMPOSITION</u>	<u>QUALITÉ</u>	<u>PÉRIODE D'EXERCICE</u>
<b>Castonguay</b> , Lynne, <u>secrétaire</u> .....	Secrétaire générale (ou son délégué, sa déléguée), en sa qualité de secrétaire, mais sans y avoir voix délibérative	D'office
<b>Couturier</b> , Jacques Paul, <u>président</u> .....	Recteur et vice-chancelier par intérim, qui assume la présidence	D'office
<b>Lang</b> , Mathieu .....	Membre du Sénat, élu par le Sénat	2017 03 – 2020 03
<b>Lévesque</b> , Robert .....	Membre du Sénat, élu par le Sénat	2018 05 – 2021 04
<b>Rand</b> , Charles .....	Étudiant, membre du Sénat, élu par le Sénat	2019 05 – 2021 04
<b>Roy</b> , Gilles .....	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	D'office
<b>Surette</b> , Céline. ....	Professeure, membre du Sénat, élue par le Sénat	2019 05 – 2022 04